



## Acceptation d'un dossier de location

Par **sebdupuis**, le **15/03/2008** à **16:14**

Bonjour,

Avec mon épouse et ma fille d'un an nous sommes a la recherche d'un grand appartement a louer vu que notre surface actuelle est devenu trop petite.

Nous avons trouver notre bonheur via une agence,notre dossier est excellent (revenu plus que correct,loyer equivalent au logement actuel,pas de probleme bancaire,loyers a jours,etc...)

Le hic etant que le patron de l'agence est tres "has been" est semble retissent de part ma profession (Directeur artistique et Dj d'un club à l'enseigne mondialement connu).

Ma question étant a-t-il le droit de ne pas nous louer l'appartement sous ce simple pretexte surtout que ce dernier c'est engagé au vue de mon CV ("pour moi, c'est bon, il me faut convaincre le bailleur,notre but etant de louer des appartements...."). et puis)je avoir un recourt si ce dernier me le refuse.

Nous avons eu un coup de coeur pour ce logement;voila pourquoi cela nous tient a coeur

Par **Erwan**, le **16/03/2008** à **12:13**

Bjr,

vous ne pouvez pas contraindre une personne à contracter avec vous.

Sauf à prouver une discrimination. Sachant qu'un choix génère forcément une discrimination pour chaque candidature non retenue...

Votre profil peut ne pas convenir au bailleur. Celà relève de la liberté contractuelle.